



Le plan directeur des transports 2023

Partie 1 | Politiques

DOCUMENT SOMMAIRE



8 mars 2023

Où allons-nous?

La Ville d’Ottawa planifie un réseau de transport flexible, fiable, sûr et efficient afin de répondre aux besoins en évolution des résidents et des entreprises sur tout son territoire.

Inspiré du Plan officiel et de l’objectif qui consiste à devenir la ville de taille moyenne où il fait le mieux vivre en Amérique du Nord, le Plan directeur des transports (PDT) est la feuille de route pour l’aménagement des réseaux de déplacements à pied, à vélo, dans les transports en commun et en voiture d’Ottawa. La partie 1 du nouveau PDT — maintenant achevée — comprend les politiques et les actions prévues pour permettre à Ottawa de réaliser sa vision et de respecter les priorités de sa croissance d’ici 2046.



La version à jour du Plan directeur des transports comprend deux volets :



La partie 1 – Politiques (2023)

Elle décrit les moyens grâce auxquels Ottawa planifie, étudie, réalise, exploite et entretient son réseau de transport afin d’atteindre les objectifs du Plan officiel.



La partie 1 – Plan des infrastructures (2025)

Elle recense les projets d’aménagement de routes, de transports en commun et de transport actif (déplacements à pied et à vélo) planifiés de la Ville pour s’adapter à la croissance attendue jusqu’en 2046.

Le PDT regroupe tous les modes de déplacement; il s’agit d’un changement par rapport à 2013, puisqu’à l’époque, le Plan sur le cyclisme d’Ottawa et le Plan de la circulation piétonnière d’Ottawa étaient des pièces justificatives de ce plan.



On s'attend à ce que d'ici 2046, sa population franchisse le cap de 1,4 million d'habitants.

Ottawa grandit! Dans les deux prochaines décennies, elle s'enrichira de 400 000 nouveaux résidents et de 160 000 nouveaux emplois. Ottawa planifie d'assurer un peu moins de la moitié de sa croissance



en faisant appel aux collectivités existantes — pour profiter des infrastructures et des services existants, pour créer des quartiers animés et pour réduire les pressions qui s'exercent sur le domaine agricole et sur l'environnement naturel. Le Plan officiel vise à créer des collectivités saines et équitables, qui s'articulent autour des transports en commun et du transport actif. Il encourage l'aménagement des « quartiers du quart d'heure », dans lesquels les résidents peuvent répondre à leurs besoins quotidiens et hebdomadaires, dont les emplettes et la garde des enfants, à moins de 15 minutes à pied.

Le *Plan officiel* permet aussi d'atteindre les ambitieux objectifs du *Plan directeur sur les changements climatiques*, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Puisque 42 % des émissions d'Ottawa sont imputables au transport, il est essentiel de démotoriser les déplacements pour adopter des modes de transport durables. Selon la cible fixée dans le Plan officiel, la majorité des déplacements se déroulera, en 2046, à pied, à vélo, dans les transports en commun et en covoiturage.

Ottawa est vaste. Elle comprend une grande zone rurale, ainsi que la Ceinture de verdure, qui sépare les quartiers urbains de la Ville des collectivités de banlieue, ce qui crée des difficultés dans le transport, par exemple les longs trajets à parcourir. Le nouveau PDT comprend des politiques et des actions qui tiennent compte du contexte de la mobilité d'Ottawa et qui permettent de réaliser les objectifs du Plan officiel pour l'édification, le transport durable et le développement économique de la Ville.



La planification du réseau de transport d'Ottawa nous oblige à nous préparer au changement.

La pandémie de COVID-19, la multiplication des catastrophes météorologiques et les progrès fulgurants de la technologie ne sont que quelques exemples des changements qui continuent de se répercuter sur les habitudes dans les déplacements et sur les infrastructures du transport. Proactif et adaptable au changement, le nouveau PDT guide le transport sur la voie de l'avenir.

Dans le cadre de la consultation publique sur le PDT, les résidents et résidentes d'Ottawa ont livré de nombreuses réflexions sur les moyens d'améliorer le réseau de transport de la Ville. Les grands thèmes suivants sont d'importants facteurs de changement et définissent l'orientation des politiques et des actions de la partie 1 du nouveau PDT :



Répondre aux besoins en mobilité de notre ville en plein essor;



Lutter contre les dérèglements climatiques;



Aménager un réseau de transport sain et équitable;



S'adapter aux technologies et aux tendances émergentes dans les déplacements.





Les moyens d'atteindre les objectifs.

La mise à jour des politiques sur le transport d'Ottawa permettra à la Ville de connaître un avenir plus durable, équitable et adaptable au changement.



Le plan directeur des transports 2023

Répondre aux besoins en mobilité de notre ville en plein essor



Coordonner la planification de l'aménagement du territoire et du transport.

- ✓ Aménager les nouveaux quartiers pour en faire des « quartiers du quart d'heure », grâce à des densités et à des réseaux de rue qui favorisent les transports en commun.
- ✓ Dans le Plan des infrastructures du PDT, répertorier les projets de routes et de transports en commun à réaliser pour promouvoir la croissance et pour donner accès aux nouveaux aménagements.
- ✓ Prioriser des modes plus économes d'espace, dont les transports en commun et le transport actif, pour répondre à la demande en déplacements, tout en parachevant le réseau routier de la Ville.
- ✓ Améliorer les infrastructures du transport durable dans les quartiers existants pour promouvoir la densification, si le financement le permet.
- ✓ Se pencher sur les occasions de convertir l'espace routier pour les transports en commun, le transport actif ou la « cocréation d'espaces publics » comme l'aménagement de terrasses.



Promouvoir la compétitivité régionale.

- ✓ Appuyer les efforts consacrés à l'aménagement d'une liaison de transport en commun rapide entre le centre ville d'Ottawa et le centre ville de Gatineau.
- ✓ Travailler de concert avec les partenaires dans la région de la capitale nationale afin d'assurer une liaison appropriée pour les camions entre l'autoroute 417 en Ontario et les autoroutes 5 et 50 au Québec.
- ✓ Pérenniser un réseau de circuits de camionnage sûr et efficient.
- ✓ Attirer et fidéliser les résidents en offrant des options de transport sûres, pratiques et durables.
- ✓ Créer des rues animées et conviviales, pour promouvoir le succès de l'entreprise locale.





Lutter contre les dérèglements climatiques



Réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le transport.

- ✓ Dans le Plan des infrastructures du PDT, recenser les investissements à consacrer aux infrastructures de transport et promouvoir les mesures à adopter pour atteindre les cibles de la Ville dans la lutte contre les dérèglements climatiques.
- ✓ Continuer d'électrifier les véhicules de transport en commun et le parc automobile de la Ville et encourager l'électrification des voitures particulières.
- ✓ Se pencher sur les règles de l'art pour réduire les émissions de GES (carbone intrinsèque) dans le cycle de la durée utile des infrastructures de transport.



S'adapter à l'évolution du climat.

- ✓ Planter des arbres pour le couvert forestier lisérant les rues dans les cas où il est viable de le faire pour produire de l'ombrage et maîtriser les effets de la chaleur extrême.
- ✓ Bâtir des infrastructures de transport résilientes aux conditions climatiques projetées, en tenant compte des risques d'inondation, du ruissellement des eaux pluviales, des cycles de gel dégel et de l'impact sur la durabilité des infrastructures.
- ✓ Minorer ou éviter les répercussions négatives sur la Ceinture de verdure et sur les réseaux naturels d'Ottawa.



Créer un réseau de transport sain et équitable



Améliorer les conditions d'accès pour les personnes qui affrontent des obstacles dans les transports.

- ✓ Travailler en collaboration avec les partenaires pour mettre au point des normes de conception cohérentes, adaptées aux personnes de tous les niveaux d'aptitude physique, et consulter le public sur les cas dans lesquels il faut prioriser les travaux de modernisation destinés à assurer l'accessibilité.
- ✓ Accélérer les investissements consacrés au transport dans les quartiers prioritaires pour l'équité du PDT.
- ✓ Mettre à jour les lignes de conduite sur la planification des services de transport en commun et les politiques tarifaires, en priorisant l'amélioration de l'équité.
- ✓ Continuer de se pencher sur l'aménagement des logements abordables non loin des stations de transport en commun et le long des grands couloirs dotés de circuits de transport en commun sur rue fréquemment servis.
- ✓ Mettre au point des mesures pour évaluer et surveiller l'équité des transports, en misant sur les travaux consacrés au PDT.



Continuer d'investir dans les « rues complètes » sûres et saines.

- ✓ Profiter des travaux de construction planifiés pour aménager des « rues complètes », qui offrent la sûreté et assurent le confort et la mobilité de tous les usagers de la voie publique.
- ✓ Étendre et connecter les réseaux piétonniers et cyclables de la Ville, notamment en surmontant d'abord les obstacles majeurs.
- ✓ Ajouter des passages piétonniers pour permettre aux piétons de traverser plus facilement la chaussée.
- ✓ Dans le Plan des infrastructures du PDT, revoir les possibilités de financer les améliorations supplémentaires à apporter aux « rues complètes ».
- ✓ Continuer de mettre en œuvre les projets du Plan d'action en matière de sécurité routière pour prévenir les collisions donnant lieu à des blessures graves ou à des décès.





Faciliter les déplacements à pied, à vélo ou dans les transports en commun.

- ✓ Concevoir les rues pour réduire la vitesse des véhicules, pour prévoir de l'espace pour les arbres et la verdure et pour aménager un domaine public animé.
- ✓ Éviter d'élargir les rues au delà de quatre voies automobiles en section courante afin d'aménager des rues dans lesquelles les piétons sont à l'aise de se déplacer et de passer du temps.
- ✓ Faire des démarches auprès des autres ordres de gouvernement afin de réunir un financement opérationnel supplémentaire pour les transports en commun, pour attirer de nouveaux usagers et pour mieux répondre aux besoins des usagers existants.
- ✓ Investir dans les « raccourcis » que constituent les sentiers dans les quartiers.
- ✓ Continuer d'étendre le réseau cyclable en hiver et investir dans les circuits piétonnables et cyclables, opérationnels toute l'année et menant aux stations de transport en commun rapide.
- ✓ Promouvoir les déplacements à pied et à vélo pour se rendre à l'école grâce aux infrastructures, aux modifications à apporter aux rues, ainsi qu'aux programmes de navettage scolaire.



S'adapter aux technologies et aux tendances émergentes dans les déplacements



Se servir des données pour gérer le changement.

- ✓ Réunir de nouveaux types de données pour mieux connaître l'évolution des habitudes dans les déplacements.
- ✓ Surveiller les conditions de l'achalandage et apporter des changements en temps réel pour s'y adapter.
- ✓ Optimiser l'efficacité des routes et des infrastructures de transport existantes, notamment en apportant des modifications aux feux de circulation.
- ✓ Repenser la répartition de l'espace en bordure de rue, en tenant compte de la concurrence entre le stationnement, les livraisons, les bandes cyclables, les voies d'autobus, les terrasses, les zones d'embarquement et de débarquement des passagers et les autres vocations émergentes.
- ✓ Continuer d'améliorer l'information en temps réel sur les voyageurs.



Miser sur les nouvelles technologies et les nouveaux services de mobilité.

- ✓ Revoir les perspectives du transport en commun sur demande afin d'améliorer le service de transport en commun.
- ✓ Permettre d'offrir des services de micromobilité partagée, par exemple le vélopartage, pour augmenter les options offertes dans les déplacements.
- ✓ Promouvoir l'utilisation des petits véhicules à propulsion humaine et électrique pour livrer les biens.
- ✓ S'assurer que les nouvelles technologies améliorent l'accessibilité, promeuvent les transports en commun et rehaussent la sûreté des rues pour les usagers vulnérables.
- ✓ Travailler en collaboration avec les partenaires dans les initiatives de véhicules autonomes qui font d'Ottawa un chef de file dans la technologie des véhicules automatisés.





À quoi faut-il s'attendre?

Les politiques et les actions de la partie 1 du PDT viendront éclairer la partie 2 (Plan des infrastructures).



Le plan directeur des transports 2023

Le Plan des infrastructures du PDT portera sur les réseaux planifiés pour les routes, les transports en commun et les déplacements à pied et à vélo à Ottawa, de même que sur les projets liés et sur les priorités dans les investissements.

Ces travaux se dérouleront dans la foulée de l'évaluation environnementale obligatoire du gouvernement de l'Ontario et comprendront d'autres analyses, ainsi qu'une consultation publique. Il s'agira :

- d'analyser les données des sondages sur les déplacements pour prévoir les tendances et la demande escomptée;
- de recenser les priorités parmi les projets afin de répondre aux besoins dans les déplacements jusqu'en 2046;
- de fixer des cibles pour la part des déplacements effectués grâce à chaque mode de transport;
- d'évaluer différents scénarios pour investir dans les projets de transport, en tenant compte des résultats de la mobilité, des cibles dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'abordabilité.

On s'attend à ce que la partie 2 du PDT, soit le Plan des infrastructures, soit achevée en 2025.



2022

Mener l'Enquête origine-destination



2023

Évaluer les tendances dans les déplacements, prévoir la demande et recenser les besoins et les perspectives



2024

Mettre au point les réseaux de transport de demain



2025

La partie 2 — Plan des infrastructures





Suivez le Plan directeur des transports et participez à son évolution :



Téléchargez le texte complet de la partie 1 du PDT.



Suivez le déroulement de la rédaction de la partie 2 du PDT.

Cliquez sur le lien ci-dessus ou visitez :

<https://engage.ottawa.ca/11511/widgets/45934/documents/71451>

Cliquez sur le lien ci-dessus ou visitez :

<https://engage.ottawa.ca/transportation-master-plan>

